



LOUDES

## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 mai 2019 à 20h30 sous la Présidence de Jean-Claude EYRAUD, Maire de Loudes

A l'ordre du jour :

### **Commune de Saint-Pal de Sénouire : retrait de la Communauté d'agglomération**

La commune de Saint-Pal de Sénouire a décidé de demander son retrait de la Communauté d'agglomération.

Les Conseils municipaux des communes membres de l'EPCI disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur le retrait envisagé.

Le Conseil Municipal approuve le retrait de la commune de Saint-Pal de Sénouire de la Communauté d'agglomération

### **Revalorisation des frais de déplacement des agents publics**

Le Conseil Municipal décide que les frais de déplacement seront revalorisés suite aux textes qui entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2019.

### **Approbation du rapport de la CLECT du 19 décembre 2018**

Conformément aux procédures de transfert de compétences définies à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), s'est réunie le 19 décembre dernier, afin de déterminer les impacts financiers consécutifs au transfert des compétences :

- Gendarmerie de Craponne,
- Halle d'exposition de Saint-Paulien,
- Gymnase de Saint-Paulien,
- Embarcadère à Vorey

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des différents éléments approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 19 décembre 2018